

NÉGOCIATIONS DE COALITION : L'ACCORD DE COALITION COMME CRITÈRE DE MESURE DU POINT DE VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Mouvement Ecologique est actuellement très souvent interrogé sur le résultat des élections et la formation du nouveau gouvernement. Comment le Mouvement Ecologique voit-il les chances que les idées de développement durable obtiennent l'importance nécessaire sous le nouveau gouvernement ?

Le Mouvement Ecologique est un mouvement environnemental indépendant de tout parti politique et attaché aux objectifs du développement durable. En amont des élections nationales, le Mouvement Ecologique avait réalisé une analyse détaillée des programmes électoraux des différents partis, qui avait également suscité un large intérêt. En ce qui concerne les partenaires de coalition actuels : le programme du DP a été jugé assez positif dans certains éléments ; on a toutefois regretté qu'il mise très fortement, voire presque exclusivement, sur des mesures volontaristes. Le programme du CSV était assez imprécis dans des domaines essentiels du développement durable. Des déclarations telles que "une loi doit être réformée" ont difficilement permis une interprétation. De plus, le programme contenait un certain nombre de déclarations qui, selon le Mouvement Ecologique, ne sont pas compatibles avec le développement durable (p.ex. de nombreux nouveaux projets de construction de routes).

Ces points ont également été abordés lors des deux tables rondes nationales et les représentants des partis respectifs ont été confrontés à ces déclarations (à voir en replay sur www.meco.lu).

Il s'agit maintenant d'élaborer l'accord de coalition des nouveaux partis gouvernementaux. Le Mouvement Ecologique concentre toute son énergie et son engagement pour que les aspects essentiels du développement durable y soient abordés. Dans la « *Note du Mouvement écologique dans le cadre des négociations de coalition* », il est souligné avec insistance que les stratégies importantes élaborées sous le gouvernement précédent (p.ex. dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la mobilité, du climat et de l'énergie ainsi que de la protection de la nature) doivent servir de base à la future politique dans ces domaines. Il ne doit pas y avoir de retour en arrière à cet égard. Le nouveau gouvernement peut éventuellement mettre en discussion certaines voies pour atteindre les objectifs en matière de climat et de protection de la nature, mais pas les objectifs à atteindre impérativement.

En tant qu'organisation environnementale indépendante des partis politiques, le Mouvement Ecologique mise, comme par le passé, sur le dialogue avec le gouvernement dans ce contexte. Dans ce sens, il est positif qu'un premier échange ait pu avoir lieu avec les partis de la coalition. Il serait toutefois prématuré d'en tirer des conclusions plus approfondies.

En effet, l'accord de coalition sera finalement déterminant pour la manière dont le Mouvement Ecologique se positionnera vis-à-vis du gouvernement dans les années à venir : Il constituera en fin de compte la référence et sera analysé très précisément par le Mouvement Ecologique à la lumière de nos exigences. Cela se fera - dans la tradition de notre organisation - sur la base d'une analyse critique - en toute objectivité et indépendance.